

Traitement d'une lésion de la paupière par laser

Fiche d'information

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Vous êtes atteint d'une lésion cutanée de la paupière.

Votre ophtalmologiste vous propose un traitement par photocoagulation au laser car celui-ci constitue un des moyens pour détruire cette lésion.

Cette fiche contient des informations sur le traitement qui vous est proposé, sur ses résultats et sur ses risques.

Pourquoi ce traitement par laser ?

Parce que vous présentez une lésion cutanée palpébrale bénigne (par exemple: Kyste épidermique, sébacé, hydrocystome, syringome, xanthélasma, molluscum contagiosum, papillome, kératose séborrhéique, molluscum pendulum, angiome ...) dont l'analyse par examen histologique anatomopathologique est considérée par votre médecin comme non indispensable devant son aspect typique de bénignité et l'absence de critères cliniques de malignité.

Le but du traitement est de détruire la lésion et de créer une réaction cicatricielle solide de celle-ci. Le traitement est habituellement réalisé en une seule séance.

Le laser génère une lumière capable de transporter une grande quantité d'énergie qui sera délivrée en un endroit précis de la paupière. Elle peut créer une cicatrice, coaguler un vaisseau, détruire un tissu anormal. Il existe plusieurs types de lasers capables d'émettre des rayonnements de couleur différente, du bleu à l'infrarouge : laser argon, laser krypton, laser diode, laser Nd-Yag, etc.

Le traitement : Il s'effectue habituellement en externe. Le patient est assis devant l'appareil, sans dilatation pupillaire nécessaire. Un certain nombre d'impacts laser sera appliqué sur la lésion. Le temps de traitement n'excédera pas 15 à 20 minutes par séance.

Anesthésie : L'œil est insensibilisé par un collyre. Une anesthésie destinée à éviter la douleur est pratiquée: une anesthésie locale, par injection sous cutanée de produits insensibilisant dans la paupière, après désinfection cutanée.

Incidents ou difficultés peropératoires : une sensation de brûlure cutanée pourra être ressentie avec dégagement possible d'une odeur de brûlé; elle peut se prolonger au décours du traitement. Le traitement est habituellement peu douloureux. Il peut, chez certaines personnes, entraîner un malaise vagal et justifier la prise d'un médicament.

Évolution postopératoire habituelle : Dans la très grande majorité des cas vous pourrez repartir juste après le traitement et reprendre dès le lendemain vos activités habituelles. Vous ne pourrez pas conduire le jour du traitement laser et pourrez éventuellement repartir avec un pansement recouvrant l'oeil traité.

Effets indésirables : Dans les premières heures, vous pourrez ressentir une brûlure, une douleur qui disparaîtront rapidement. La paupière opérée peut être inflammatoire, enflée et douloureuse pendant les premiers jours. Ces manifestations cèdent habituellement aux médications qui vous seront prescrites préventivement.

Le processus de cicatrisation va progressivement s'installer et atténuer l'aspect relativement inesthétique d'une paupière opérée. Ce processus, proportionnel à la surface traitée, s'accompagne parfois d'une rétraction de l'armature fibreuse de la paupière pouvant entraîner soit une rétraction du rebord ciliaire vers l'arrière en direction du globe oculaire (entropion), soit au contraire d'une attraction cicatricielle de la paupière vers le haut pour la paupière supérieure, vers le bas pour la paupière inférieure (ectropion) susceptible de gêner l'occlusion des paupières, et inesthétiques. Ces complications, parfois inévitables après photocoagulation large, nécessitent dans certains cas une ou plusieurs interventions de chirurgie plastique visant à rétablir un "rideau" palpébral à la fois esthétique et fonctionnel. Il n'est cependant pas possible de garantir le rétablissement d'un aspect de paupière parfaitement normal en cas de traitement laser sur une surface large, et compte tenu de l'évolution propre relativement imprévisible du processus cicatriciel.

Les soins locaux sont réduits à l'instillation de gouttes et l'administration de pommade sur la zone cutanée traitée selon les modalités qui vous seront précisées par votre ophtalmologiste. Un contrôle pourra être nécessaire.

Complications : Les complications sévères de la photocoagulation au laser sont rares. Il s'agit d'une possible infection cutanée, d'une cicatrice rétractile (limitée par les massages post-opératoires), d'une dépigmentation cutanée locale, d'une perte de cils définitive en regard du site traité, d'une malposition palpébrale en regard du site traité (ectropion ou entropion), d'une récurrence de la lésion ou d'un échec du traitement, d'une irritation de la cornée (kératite), d'un larmolement chronique, d'une infection cornéo-conjonctivale (bactérienne ou virale). Ce traitement ne permettra pas l'analyse anatomopathologique de la lésion cutanée palpébrale, qui ne peut être garantie que par une biopsie.

Dans la plupart des cas ce traitement contribue à faire disparaître la lésion palpébrale mais ne garantira pas complètement son absence de récurrence.

Votre ophtalmologiste est disposé à répondre à toute question complémentaire que vous souhaiteriez lui poser.

Les dispositions réglementaires font obligation au médecin de prouver qu'il a fourni l'information au patient. Aussi vous demande-t-on de signer ce document dont le double est conservé par votre médecin.

Je soussigné reconnais que la nature

de l'intervention, ainsi que ses risques, m'ont été expliqués en termes que j'ai compris, et qu'il a été répondu de façon satisfaisante à toutes les questions que j'ai posées.

J'ai disposé d'un délai de réflexion suffisant et (*entourez votre réponse*)

donne mon accord

ne donne pas mon accord

pour la réalisation de l'acte qui m'est proposé.

Date et Signature

(s'il s'agit d'un mineur <18 ans:

l'accord des 2 parents est nécessaire avec leurs signatures)